CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 15 décembre 2009

à laquelle étaient présents :

Président de Séance: Mme Françoise TENENBAUM

<u>Membres présents</u>: (13) Mme BERNARD, M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LE GRAND, Mme METGE, Mme REVEL, Mme TENENBAUM, Mme TOLLOT.

<u>Membres excusés représentés</u> : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme GINDRE), M. BERTHIER (représenté par M. GOUDEAU).

Membre excusé: (1) Mme ROLLIN.

Date de convocation: 8 décembre 2009

Délibération n°: 86-2009

Objet: Aides facultatives secteur social gérontologique - novembre 2009

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social gérontologique s'élève à :

pour le mois de novembre 2009 : à 7 246,21 €.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

<u>Destinataires</u>: Préfecture: 1

Prefecture : Registre : 1 DRPA : 1

DAGL: 1 Receveur Municipal: 1 PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

-5 JAN. 2010

Pour le Président et par délégation,

La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM